

LE CONCEPT DE SOUVERAINETÉ EN AFRIQUE

La souveraineté n'est pas simplement une question juridique d'autodétermination et de liberté d'expression. Elle pose surtout le problème de la capacité (ou non) de faire des choix pour soi et de les assumer totalement, à l'intérieur et hors de ses frontières. Voilà pourquoi la souveraineté se situe en amont de la formation de l'Etat et irrigue celle-ci en permanence pour sa pérennisation. La compréhension africaine de la souveraineté, faite d'apports endogènes, nourrie d'influences extérieures depuis la rencontre avec l'Occident, est fondée toujours sur une conception autoritaire de l'Etat autant que sur des rapports inégalitaires, voire déshumanisants. Elle nous oblige, en Afrique, à réviser les anciens paradigmes pour une africanité renouvelée.

Pierre Kipré, professeur émérite des universités, ancien ministre et ancien ambassadeur ivoirien, est membre de nombreuses sociétés savantes en Afrique et en Europe. Les éditions L'Harmattan ont publié déjà plusieurs de ses livres, dont *Cultures et identités nationales en Afrique de l'Ouest*. *Le Daà dans la société béninoise d'hier à demain*, en 2014.

LE CONCEPT DE SOUVERAINETÉ EN AFRIQUE

Pierre KIPRÉ

ÉTATS, POUVOIRS ET SOCIÉTÉS

Pierre KIPRÉ

LE CONCEPT DE SOUVERAINETÉ EN AFRIQUE



Photo de couverture : © zanis

ISBN : 978-2-343-16618-6

28 €



L'Harmattan